

Avis Technique 13/06-1007*V1

Intègre le modificatif 13/06-1007*01 Mod
Annule et remplace l'Avis Technique 13/06-1007

Edition corrigée du 10 janvier 2008

Protection à l'eau

*Procédé sous carrelage
System under tiles fixing
System unter Fliesenbelag
und Plattenbelag*

Durabase SPEC

Titulaire : Société DURAL
27 rue du Champs de Mars
F-57200 Sarreguemines
Tél. : 02 38 91 30 41
Fax : 02 38 91 17 81
Internet : www.dural.fr
E-mail : j.meyrault@dural.de

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 13

Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes

Vu pour enregistrement le 07 janvier 2007



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 13 « Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 19 octobre 2006 et le 18 octobre 2007, la demande de la Société DURAL, concernant le procédé DURABASE SPEC de protection à l'eau sous carrelage. Le Groupe spécialisé n° 13 a formulé, concernant ce procédé, l'Avis Technique ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne et dans les départements d'outre mer ci-après : Guyane, Guadeloupe, Réunion, Martinique.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Le procédé DURABASE SPEC, destiné à la pose de carrelage en revêtement de sols et murs intérieurs, permet la réalisation d'une protection à l'eau en sols et murs des supports sensibles.

Le procédé complet est constitué par :

- un primaire adapté au support (le cas échéant),
- la sous couche DURABASE WP collée avec une colle adaptée,
- le carrelage
- le traitement spécifique des points singuliers.

1.2 Identification

La sous-couche est identifiée par l'appellation « DURABASE WP » indiquée sur les emballages.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi accepté est identique à celui proposé à l'article 1 du Dossier Technique.

La réalisation d'ouvrage de toiture (terrasses sur local fermé par exemple), de balcons, de loggias ou de travaux de cuvelage suivant la NF DTU 14.1 n'est pas visée par le présent avis technique.

2.2 Appréciation sur le produit

2.2.1 Aptitude à l'emploi

Comportement au feu

A défaut d'essais de réaction au feu, on peut estimer que ce procédé peut être utilisé dans les locaux où un classement M3 (moyennement inflammable) est requis.

Adhérence

En pose collée, l'adhérence est satisfaisante lorsque la sous-couche est marouflée fermement.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

D'une façon générale, cette sous-couche possède des propriétés de protection au passage de l'eau liées :

- d'une part, au traitement des raccords entre lés, en partie courante,
- d'autre part, aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccords sol - mur, joints de fractionnement, canalisations traversantes.

Tenue au choc du revêtement céramique

En pose collée, ce type de procédé conduit à une résistance aux chocs des éléments en céramique plus faible que celle de ces mêmes éléments placés en pose scellée. Néanmoins, compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé et de l'obligation qui est faite d'utiliser des carreaux de caractéristiques données (cf paragraphe 1.3 du Dossier Technique), ce procédé présente dans ces conditions une tenue aux chocs normalement suffisante.

2.2.2 Durabilité

Emploi en sols intérieurs

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce revêtement de sol.

Emploi en murs intérieurs

Dans le domaine d'emploi accepté, ce procédé apporte une protection à l'eau suffisante qui permet d'éviter les dégradations liées à l'humidification du support.

2.2.3 Fabrication de la sous couche DURABASE WP

Le système d'autocontrôle mis en place sur les matières premières et sur le produit fini permet d'escompter une constance de qualité satisfaisante du procédé.

2.2.4 Mise en œuvre

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (respect des recouvrements, raccordements aux angles).

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.3.1 Conditions de mise en œuvre

- La sous couche DURABASE WP doit être fermement marouflée sur le support encollé préalablement avec la colle.

Un soin tout particulier doit être apporté au traitement des points singuliers et aux raccords entre lés.

- Il est nécessaire d'utiliser une colle indiquée au paragraphe 2.2 du Dossier Technique et adaptée à l'ouvrage : nature et porosité des carreaux, format et leur mise en œuvre, en suivant les prescriptions prévues pour le support sous-jacent.

- Pose collée du carrelage

En sol, les dispositions du CPT d'exécution des « Revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles dans les locaux P3 au plus en travaux neufs » (CPT Sols P3 - Travaux neufs) sont à respectées quant à :

- la nature des carreaux associés,
- leur format et leur mise en œuvre, en suivant les prescriptions prévues pour le support sous-jacent.

De plus, les carreaux doivent être classés P3 au moins, et l'épaisseur doit être de 8 mm minimum.

En mur, les dispositions du CPT d'exécution des « Revêtements de murs intérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortier colle ou d'adhésifs en travaux neufs » (CPT Murs intérieurs - Travaux neufs) sont à respecter quant à :

- la nature des carreaux associés,
- leur format et leur mise en œuvre, en suivant les prescriptions prévues pour le support sous-jacent.

2.32 Assistance technique de la Société DURAL

La Société DURAL est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 octobre 2009.

Pour le Groupe Spécialisé n°13
Le Président
M. DROIN

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

- L'utilisation d'adhésifs pour la mise en œuvre de ce procédé nécessite des délais de réalisation plus importants qu'avec des mortiers colles.
- Le modificatif intégré dans cette version concerne l'extension d'emploi au sol.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé
n° 13
C. LEJEUNE

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

Le procédé DURABASE SPEC est destiné à la pose de carrelage en revêtement de sols et murs intérieurs. Il permet la réalisation d'une protection à l'eau en sols et en murs.

Le système complet est constitué par :

- un primaire adapté au support (le cas échéant),
- la sous-couche DURABASE WP collée avec une colle adaptée,
- le carrelage sur la sous couche DURABASE WP, collé avec la même colle,
- le traitement spécifique des points singuliers.

1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols et murs dans les locaux humides intérieurs visés au paragraphe 1.1, qui ne présentent pas de joint de dilatation.

1.1 Locaux visés

En sol : locaux sans pente ni siphon classés P3 E2 au plus.

En mur : locaux classés EC au plus conformément aux tableaux 1 et 2 qui précisent les limitations du domaine d'emploi en fonction de la nature du support, de l'exposition à l'eau du local et de la colle à carrelage.

1.2 Supports visés

1.2.1 Sols intérieurs

- Chape à base de sulfate de calcium : chape bénéficiant d'un Avis Technique favorable prévoyant une protection par SPEC.
- Chape sèche : chape bénéficiant d'un Avis Technique favorable et dont l'Avis prévoit l'utilisation de SPEC.

Ces supports recouverts de carrelage sont également visés en rénovation.

1.2.2 Murs intérieurs

- Supports décrits dans le CPT Murs intérieurs - Travaux neufs et visés aux tableaux 1 et 2 ci-après.
- Anciens carrelages adhérents au support et supports mis à nu.

1.3 Carreaux associés

Pose collée

En pose collée, les carreaux ou analogues associés sont ceux indiqués dans les « CPT Sols P3 - Travaux neufs » et « CPT Murs intérieurs - Travaux neufs » complétés comme suit :

- En sol
 - les carreaux doivent être de type P3 au moins.
 - leur épaisseur doit être de 8 mm au moins,

2. Caractéristiques des composants

2.1 Sous-couche DURABASE WP

La sous-couche DURABASE WP est constituée d'une feuille de polypropylène souple de couleur jaune et revêtue sur chaque face d'un non tissé en fibre de polypropylène.

2.1.1 Dimensions

- Epaisseur de la sous couche (mm) : 0,42
- Longueur (m) : 25, 10 et 5 m
- Largeur (m) : 1

2.1.2 Autres caractéristiques

- Masse surfacique (g/m²) : 292 (± 3 %)
- Couleur : jaune
- Résistance au déchirement (ISO 527) :
 - sens longitudinal > 300 N/50 mm,
 - sens transversal > 215 N/50 mm.

2.2 Produits de pose de la sous-couche DURABASE WP et du carrelage collé

Les colles à carrelage utilisées pour coller le procédé DURABASE WP sur le support puis mettre en œuvre le carrelage doivent bénéficier d'un certificat en cours de validité.

Les colles à utiliser sont listées ci-dessous :

Mortiers colles pour le sol uniquement

- **weber.col fluid** de la Société **weber et broutin**

Mortiers colles pour le sol et le mur

- **weber.col flex** de la Société **weber et broutin**
- SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC de la Société KIESEL
- KERAFLEX de la Société MAPEI
- COLLIMIX de la Société VPI SAS
- PCI PERICOL FLEX de la Société BASF

Mortiers colles pour le mur uniquement

- **weber.col plus** de la Société **weber et broutin**
- CARROSOUPLE HP de la Société CEGECOL SNC
- PRB COL FLEX de la Société PRB

Adhésifs pour le mur uniquement

- PRB COL PATE PLUS de la Société PRB
- NOVICOL HP de la Société VPI SAS
- **weber.fix plus** de la Société **weber et broutin**
- CARROPATE LH2 de la Société CEGECOL

2.3 Produits connexes

2.3.1 Bande de pontage entre lés

- DURABASE WP en rouleau de 25 m :
 - Epaisseur : 0,42 mm
 - Largeur : 15 cm
 - Longueur (m) : 5 ou 25
 - Masse surfacique : 275 ± 50 g/m²

2.3.2 Angles rentrants et sortants (*figures 1 et 2*)

DURABASE FLEX WPFI et WPPFA sont présentés en lot de 5 ou 25 coins. Chaque aile de l'angle préformée présente une longueur de 140 mm. L'épaisseur de chacun des coins prédécoupés est de 0,1 mm.

2.3.3 Manchons pour tuyaux (*figure 3*)

DURABASE WPFM « Manchons de tuyaux » de format 12 x 12 cm, avec une ouverture centrale de 22 mm de diamètre, en 0,1 mm d'épaisseur.

2.3.4 Profilés

- Traitement des raccords mur / bac à douche ou baignoire :
 - DURACOVE : profilé préfabriqué en PVC.

Tableau 1 - DURABASE SPEC : supports admis en murs intérieurs - travaux neufs - en pose collée à l'aide d'un MORTIER COLLE en fonction de l'exposition à l'eau du local

| Nature des supports nomenclature | | Enduit base plâtre | | Cloison en carreaux de plâtre | | | Cloison ou doublage de mur | | Cloison en carreaux de terre cuite | | Maçonnerie en bloc de béton cellulaire | Enduit base ciment | Béton | | | | | | | |
|--|---|--|----|-------------------------------|----|-----|----------------------------|--|------------------------------------|-----|--|--------------------|-------|----|--|--|--|--|--|--|
| | | S4 | S5 | S8 | S9 | S10 | S6 | S7 | S11 | S12 | S13 | S3 | S2 | S1 | | | | | | |
| Degré d'exposition à l'eau des locaux | EA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | EB | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | EB+ priv. | hors zone d'emprise bac à douche/baignoire | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | dans zone d'emprise bac à douche/baignoire | | | | | | | 4 | | 1 | 1 | | | | | | | | |
| | EB+ coll. | | | | | | | | 2 | | 3 | 2 | | | | | | | | |
| | EC | | | | | | | | | | 3 | 2 | | | | | | | | |
| Revêtements associés Poids ≤ 40 kg/m² | Plaquettes murales de terre cuite | | | | | | | ≈ 230 cm² | | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux de terre cuite | Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII | | | | | | 300 cm² (15 x 15) | | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 % | | | | | | | 2000 cm² (40 x 40) C2S : 3600 cm² (60 x 60) jusqu'à 6 m | | | | | | | | | | | | |
| | Faïence | Groupe BIII | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Pierres naturelles de porosité > 5% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Pierres naturelles de porosité ≤ 5% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 % | Groupes AI- BIIb | | | | | | | 2000 cm² (40 x 40) | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 % | Groupes AI - BIa | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Pâte de verre, émaux | | | | | | | | 120 cm² | | | | | | | | | | | | |

Nature des supports (nomenclature)

- S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant
S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné
S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, monocouche E ≥ 4 et R ≥ 4) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie
S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40
S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60
S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant
S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1
S8 : cloisons en carreaux de plâtre
S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)
S10 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « hydro » (coloration verte)
S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre
S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment
S13 : parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment

Légende




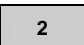

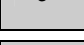
- | | | | |
|--|--|---|-------------------|
|  | Support visé en pose collée directe dans le CPT Murs intérieurs - Travaux neufs. |  | Support non visé. |
|  | 1 Le procédé sous carrelage DURABASE SPEC - sous couche et carrelage collé - doit être mise en œuvre jusqu'à environ 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. | | |
|  | 2 Le carrelage doit être mise en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé DURABASE SPEC, pied de cloison compris. | | |
|  | 3 Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par le procédé DURABASE SPEC, pied de cloison compris. | | |
|  | 4 Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du procédé sous carrelage DURABASE SPEC - sous couche et carrelage collé - jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. | | |

Tableau 2 - DURABASE SPEC : supports admis en murs intérieurs - travaux neufs - en pose collée à l'aide d'un ADHÉSIF en fonction de l'exposition à l'eau du local

| Nature des supports nomenclature | | Enduit base plâtre | | Cloison en carreaux de plâtre | | | Cloison ou doublage de mur | | Cloison en carreaux de terre cuite | | Maçonnerie en bloc de béton cellulaire | Enduit base ciment | Béton | |
|---|---|--|--------------------|-------------------------------|----|-----|----------------------------|----|------------------------------------|-----|--|--------------------|-------|----|
| | | S4 | S5 | S8 | S9 | S10 | S6 | S7 | S11 | S12 | S13 | S3 | S2 | S1 |
| Degré d'exposition à l'eau des locaux | EA | | | | | | | | | | | | | |
| | EB | | | | | | | | | | | | | |
| | EB+ priv. | hors zone d'emprise bac à douche/baignoire | | | | | | | | | | | | |
| | | dans zone d'emprise bac à douche/baignoire | | 1 | | | | | 2 | | 1 | | 1 | |
| | EB+ coll. | | | | | | 3 | | | | 1 | | | |
| | EC | | | | | | | | | | | | | |
| Revêtements associés - Poids ≤ 30 kg/m² | Plaquettes murales de terre cuite | | ≈ 230 cm² | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux de terre cuite | Groupes Alla - Allb - AIII | 300 cm² (15 x 15) | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 % | BIIa - BIIb - BIII | 1100 cm² (30 x 30) | | | | | | | | | | | |
| | Faïence | Groupe BIII | | | | | | | | | | | | |
| | Pierres naturelles de porosité > 5% | | | | | | | | | | | | | |
| | Pierres naturelles de porosité ≤ 5% | | | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 % | Groupes AI- BIb | | | | | | | | | | | | |
| | Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 % | Groupes AI - BIa | | | | | | | | | | | | |
| Pâte de verre, émaux | | | | | | | | | | | | | | |

Nature des supports (nomenclature)

S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant
S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné
S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, monocouche E ≥ 4 et R ≥ 4) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie
S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40
S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60
S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant
S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1
S8 : cloisons en carreaux de plâtre
S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)
S10 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « hydro » (coloration verte)
S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre
S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment
S13 : parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment

Légende

| | |
|---|--|
| | Support visé en pose collée directe dans le CPT Murs intérieurs - Travaux neufs. |
| 1 | Le procédé sous carrelage DURABASE SPEC - sous couche et carrelage collé - doit être mise en œuvre jusqu'à environ 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. |
| 2 | Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du procédé sous carrelage DURABASE SPEC - sous couche et carrelage collé - jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. |
| 3 | Supports visés par des Avis Techniques qui précisent les dispositions à prendre, en particulier pour le choix des produits de collage. La protection des pieds de cloison doit être réalisée par l'entreprise qui pose la cloison. |
| | Support non visé. |

2.4 Primaire

Les primaires sont définis dans la fiche primaire du fabricant, disponible sur le site des colles à carrelage certifiées.

2.5 Mastics

- Mastic MAPESIL AC :
 - Nature : silicone monocomposant
 - Dureté Shore A : 20
 - Densité (kg/m³) : 1,03
 - Conditionnement : cartouche de 310 ml.
 - Durée de stockage : 24 mois dans son emballage d'origine et dans un endroit sec et frais.
- Mastic Soudal 1000 FIX :
 - Nature : MS polymères monocomposant
 - Dureté Shore A : 40 ± 5
 - Densité (kg/m³) : 1,65 ± 0,02
 - Conditionnement : cartouche de 290 ml ou presspack de 200 ml.
 - Durée de stockage : 12 mois dans son emballage d'origine et dans un endroit sec et frais.

3. Fabrication - Contrôle

La fabrication de la sous-couche DURABASE WP est sous-traitée à une entreprise en Allemagne.

Les contrôles suivants sont réalisés dans l'usine productrice par le fabricant sous-traitant :

- masse surfacique,
- résistance à la traction et à l'allongement.

4. Mise en œuvre du procédé en sols

4.1 Reconnaissance du support et préparation éventuelle

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (§ 7.1 du CPT - Sols P3 - Travaux neufs) complétées comme suit :

Les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m,
- 1 mm sous la règle de 0,2 m.

4.11 Supports neufs

Chape à base de sulfate de calcium

La préparation (élimination de la pellicule de surface, laitance, ...) de la chape doit avoir été effectuée par le chapiste conformément à l'Avis Technique correspondant.

En cas de chape chauffante, les opérations de première mise en chauffe doivent être réalisées avant l'application du primaire, en suivant les prescriptions de l'Avis Technique de la chape.

- Vérification de l'humidité résiduelle

Le taux d'humidité résiduelle doit être contrôlé avant l'application du primaire. Ce taux doit être inférieur ou égal à 0,5 %.

L'humidité résiduelle doit être mesurée par la méthode de la bombe de carbure. Cette méthode est décrite en annexe aux Avis Techniques des chapes à base de sulfate de calcium.

Prévoir au minimum 2 prélèvements par local de surface inférieure à 100 m² et un autre prélèvement par tranche de 100 m² supplémentaire.

Dans le cas de canalisations enrobées dans la chape, les prélèvements ont lieu à moins de 10 cm des repères placés par l'applicateur de la chape, avant le coulage.

Remarque importante :

Cette vérification s'effectue sous la responsabilité du carreleur.

Si le carreleur lui en fait la demande, l'applicateur de la chape doit réaliser l'essai. Ce dernier intervient alors au titre de prestataire de service pour le compte du Maître d'Ouvrage ou à défaut de son représentant. Le carreleur conserve la responsabilité de la réception du support.

Le primaire est appliqué après vérification de l'humidité résiduelle de la chape.

- Application au rouleau

Le primaire doit être sec au toucher avant l'application du mortier colle visant l'emploi sur chape à base de sulfate de calcium après primaire associé pour coller DURABASE WP.

Chape sèche

La chape doit être réalisée conformément à l'Avis Technique correspondant.

4.12 Supports anciens

La reconnaissance du support doit être effectuée suivant le § 6 du CPT Sols P3 - Rénovation.

Le cas échéant, les primaires adaptés à chaque support en travaux de rénovation et les prescriptions de mise en œuvre propre à chacun sont indiqués dans la fiche d'emploi des primaires du fabricant disponible sur le site certification des colles à carrelage du CSTB.

4.2 Traitement préalable

4.2.1 Canalisation traversante

Pour les canalisations traversantes, un coffrage de 20 cm de côté et 10 cm de haut doit être réalisé au pied de la canalisation.

4.3 Mise en œuvre de la sous-couche DURABASE WP

4.3.1 Application en partie courante

- Les lés de DURABASE WP sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- Le mortier colle est appliqué sur le support à l'aide d'un peigne denté de 4 x 4 x 4 mm ou 6 x 6 x 6 mm fortement incliné de manière à respecter une consommation en mortier colle de 2 à 2,5 kg/m².
- La sous-couche DURABASE WP est ensuite appliquée : orienter précisément la sous-couche DURABASE WP dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre du lé vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.
Nota : Ne pas circuler sur la DURABASE WP dans la phase de durcissement du mortier colle (12 heures environ).

4.3.2 Raccordement de deux lés de DURABASE WP

Les lés peuvent être posés bord à bord ou avec un simple recouvrement.

- Raccordement bord à bord :
 - juxtaposer les deux lés,
 - appliquer le mortier colle dans la zone de raccord, puis la bande DURABASE WP est marouflée fermement en recouvrement des deux lés.
- Raccordement par recouvrement :
 - superposer les deux lés avec un recouvrement de 5 cm minimum,
 - coller les ensemble à l'aide de la colle et la spatule utilisée pour la pose en partie courante.

4.3.3 Traitement des points singuliers

4.3.3.1 Raccordements sol-mur

Un relevé est réalisé au moyen soit :

- de la bande de pontage DURABASE WP de 15 cm de large,
- du lé appliqué en partie courante et remontant en plinthe sur 7 cm de haut.

Une couche de mortier colle est appliquée à la spatule crantée 6 x 6 x 6 cm sur la sous-couche DURABASE WP au sol, dans les zones à recouvrir avec la bande de raccord sol-mur. Puis le mur est encollé avec une colle adaptée au support.

Pour réaliser une jonction sol-mur sur cloison, enduit au plâtre ou en carreau de plâtre, une couche préalable de primaire doit être appliquée au mur sur 10 cm de haut.

4.3.3.2 Traitement des angles

Les angles rentrants et sortants sont traités au moyen :

- soit des angles préformés DURABASE FLEX WPFI et WPFA posés avec la même colle,

- soit de la bande DURABASE WP posée avec la même colle. Une noix de mastic est déposée dans l'angle rentrant.

Les recouvrements et le collage seront réalisés avec le mastic MAPESIL AC ou SODAL 1000 FIX.

4.333 Appareils sanitaires

Les bacs à douches et les baignoires doivent avoir été mis en place préalablement à la mise en œuvre de DURABASE WP.

Les autres appareils sanitaires sont fixés sur DURABASE WP à l'aide de chevilles préalablement enrobées d'un mastic sanitaire 25E. Les goujons, tiges filetées ou vis sont équipés d'un col d'étanchéité en nylon.

4.4 Traitement des joints

4.4.1 Joints de fractionnement du support

Les joints de retrait et de fractionnement peuvent être recouverts avec la DURABASE WP.

4.5 Pose du carrelage

Délais avant la pose du carrelage

Pour de petites surfaces ($S \leq 10 \text{ m}^2$ environ), la pose du carrelage peut avoir lieu à l'avancement de la pose de la sous-couche DURABASE WP avant le début de prise du mortier colle. Dans les autres cas, attendre le lendemain.

Protection de la sous-couche au sol

Pour toute circulation piétonnière sur la natte et en cas de retard pour la mise en œuvre du carrelage, il faut protéger la natte DURABASE WP en posant des planches ou des panneaux d'isolants dans les zones de circulation.

4.5.1 Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions prévues pour le support sous jacent (sous DURABASE WP) dans le CPT d'exécution des « Revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortier colle dans les locaux P3 au plus en travaux neufs » (CPT Sols P3 - Travaux neufs).

4.5.2 Joints entre carreaux

Pour la réalisation des joints entre carreaux, se référer aux indications du CPT pour la pose collée de carrelage en sols (§ 7.35 du CPT Sols P3 - Travaux neufs).

4.5.3 Joints périphériques

Les joints périphériques sont traités selon les prescriptions du CPT Sols P3 - Travaux neufs.

4.5.4 Joints de fractionnement du carrelage

Il n'est pas nécessaire de prévoir de joint de fractionnement.

4.6 Mise en service

Pour la pose collée, elle est faite conformément aux prescriptions générales indiquées dans le CPT Sols P3 - Travaux neufs.

En particulier :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints.
- Circulation normale : 48 h après la réalisation des joints.

5. Mise en œuvre du procédé en murs

5.1 Reconnaissance du support et préparation éventuelle

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (§ 8.1 du CPT Murs intérieurs - Travaux neufs) complétées comme indiqué ci-après pour les travaux de rénovation.

Le cas échéant, les primaires adaptés à chaque support en travaux neufs ou en rénovation et les prescriptions de mise en œuvre propre à chacun sont indiqués dans la fiche d'emploi des primaires des fabricants disponible sur le site certification colles à carrelage du CSTB.

5.1.1 Anciens carrelages conservés

La reconnaissance du support doit être effectuée suivant le § 6 du CPT Murs intérieurs - Rénovation.

5.1.2 Anciens supports mis à nu

Les mortiers colles visés sur les supports cités ci-dessous, mis à nu, doivent bénéficier d'un certificat en cours de validité visant l'emploi sur chape à base de sulfate de calcium après primaire.

5.1.3 Anciennes cloisons en carreaux de plâtre ou avec un enduit base plâtre

Le support doit être sec, cohésif et non friable (dureté shore $C \geq 40$).

Le primaire visé dans la fiche primaire du fabricant est ensuite appliqué.

5.1.4 Anciens doublages ou cloisons en plaques de parement en plâtre

En cas de plaques recouvertes de papier peint, le papier doit être décollé au préalable.

Dans les zones sans cohésion, la plaque est démontée et remplacée. En cas de défaut nombreux ou importants, une plaque de parement de type H1 doit être rapportée.

Un ponçage de la face supérieure de l'ensemble des plaques est ensuite réalisé avec un disque grain fin. Les plaques sont dépoussiérées avec un balai ou un aspirateur puis le primaire visé dans la fiche primaire du fabricant est appliqué.

5.1.5 Anciennes cloisons en carreaux de terre cuite

Le support doit être sec et cohésif. Il doit être brossé à la brosse métallique pour enlever les aspérités et les poussières.

Le primaire visé dans la fiche primaire du fabricant est ensuite appliquée.

5.2 Traitement préalables

Les raccordements sol - murs et canalisation traversante doivent être traités partout où est appliqué DURABASE WP. Leur traitement est réalisé avant la partie courante.

5.2.1 Raccordement sol - murs

Les dispositions du § 4.331 sont à suivre.

La plinthe se pose directement sur la remontée en DURABASE WP avec la même colle.

5.2.2 Canalisation traversante

Pour les canalisations traversantes, utiliser la collerette DURABASE FLEX WPF en association avec un mastic sanitaire 25 E pour la fixer sur la gaine de protection du tuyau.

5.3 Mise en œuvre de la sous couche DURABASE WP

5.3.1 Application partie courante

Les lés DURABASE WP sont posés soit horizontalement soit verticalement.

Pour la pose horizontale, la pose s'effectue du bas vers le haut.

- Les lés DURABASE WP sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- La colle est appliquée sur le support à l'aide d'un peigne denté de $4 \times 4 \times 4 \text{ mm}$ ou $6 \times 6 \times 6 \text{ mm}$ de manière à respecter la consommation en colle de 2,5 à 3 kg/m^2 .
- La sous-couche DURABASE WP est ensuite appliquée (*figure 6*). Orienter précisément la sous-couche DURABASE WP dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.

5.3.2 Raccordement de deux lés de DURABASE WP

Les dispositions du § 4.32 sont à suivre.

5.4 Traitement des points singuliers

5.4.1 Raccordement mur - mur

Le raccordement mur - mur s'effectue en même temps que la partie courante. Se reporter au § 4.32.

5.42 Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires posés au mur (bidet, lavabo, cuvette de WC) sont fixés sur DURABASE WP à l'aide de chevilles préalablement enrobées d'un mastic sanitaire 25 E.

Les raccords entre le mur et le bac à douche, le lavabo ou la baignoire doivent être réalisés avec le profilé DURACOVE ou la bande DURABASE WP (figures 4 et 5).

5.5 Pose collée du carrelage

Après la pose de la sous-couche DURABASE WP, la pose du carrelage peut être réalisée :

- le lendemain avec les mortiers colles,
- le surlendemain avec les adhésifs.

5.51 Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions prévues pour le support sous jacent (sous DURABASE WP) dans le CPT Murs intérieurs - Travaux neufs.

5.6 Délai avant réalisation des joints

Après la pose du carrelage, le jointoiment peut être réalisé :

- le lendemain avec les mortiers colles,
- le surlendemain avec les adhésifs.

6. Assistance technique

La Société DURAL met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

B. Résultats Expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi de la sous-couche DURABASE WP ont été réalisés au CSTB.

C. Emplois Antérieurs

- Lancement du procédé : 2002.
- Importance des chantiers : plusieurs milliers de m² ont été réalisés en France depuis 2002.

Figures du Dossier Technique

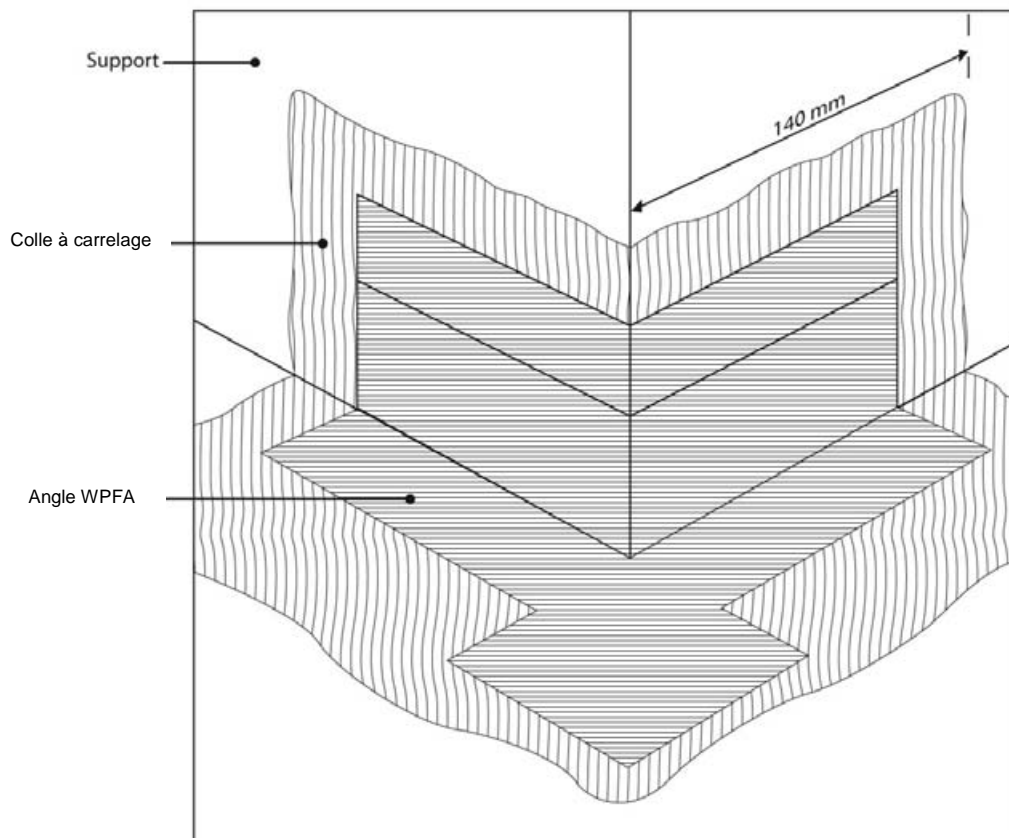


Figure 1 - Traitement des angles sortants au moyen de la pièce WPFA

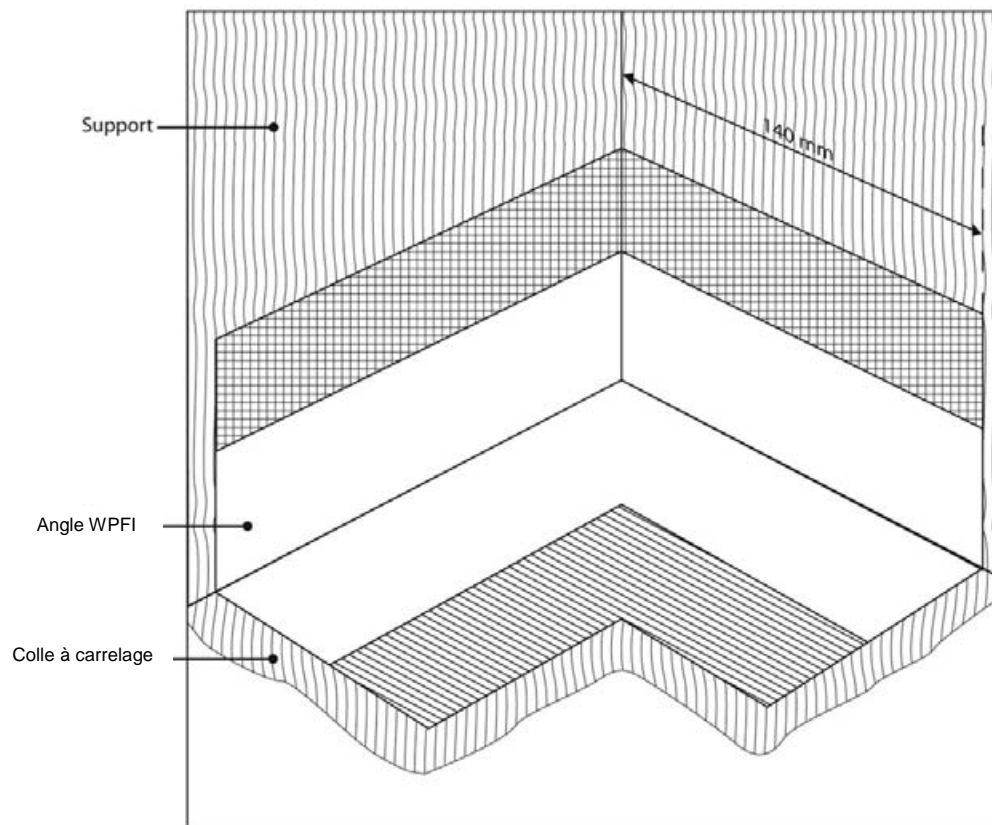


Figure 2 - Traitement des angles rentrants au moyen de la pièce WPFI

Passage de tuyaux avec sortie de raccordement.

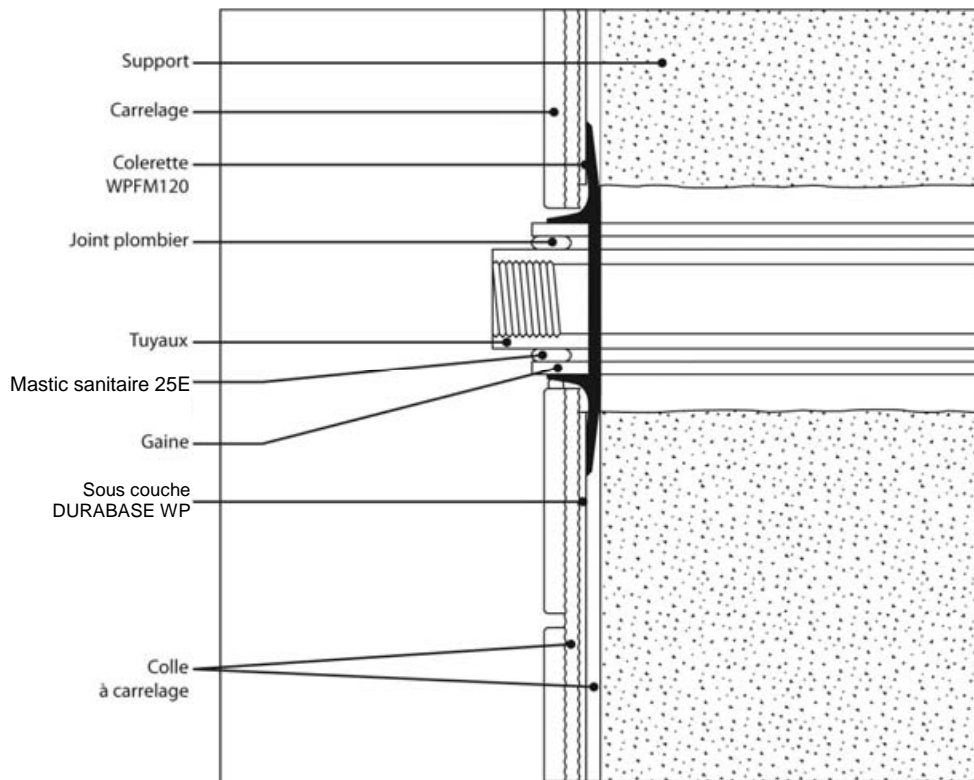


Figure 3 - Traitement de canalisations traversantes avec DURABASE WPFM

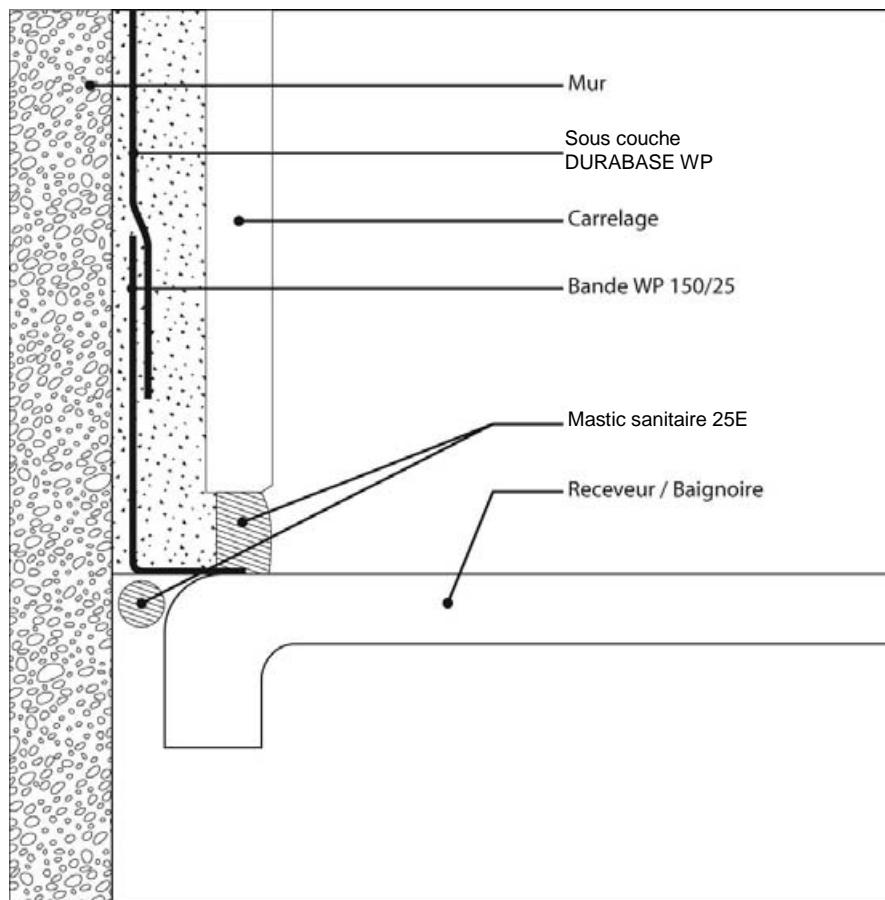


Figure 4 - Traitement du raccordement murs - appareils sanitaires avec la bande DURABASE WP

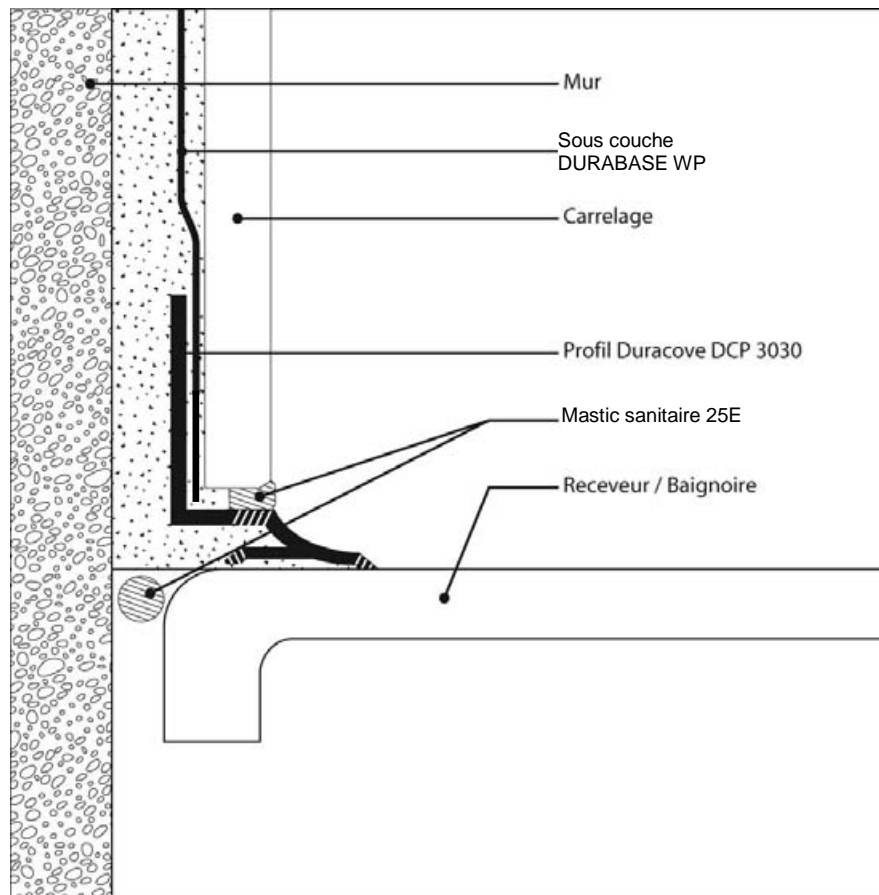


Figure 5 - Traitement du raccordement murs - appareils sanitaires avec le profilé DURACOVE

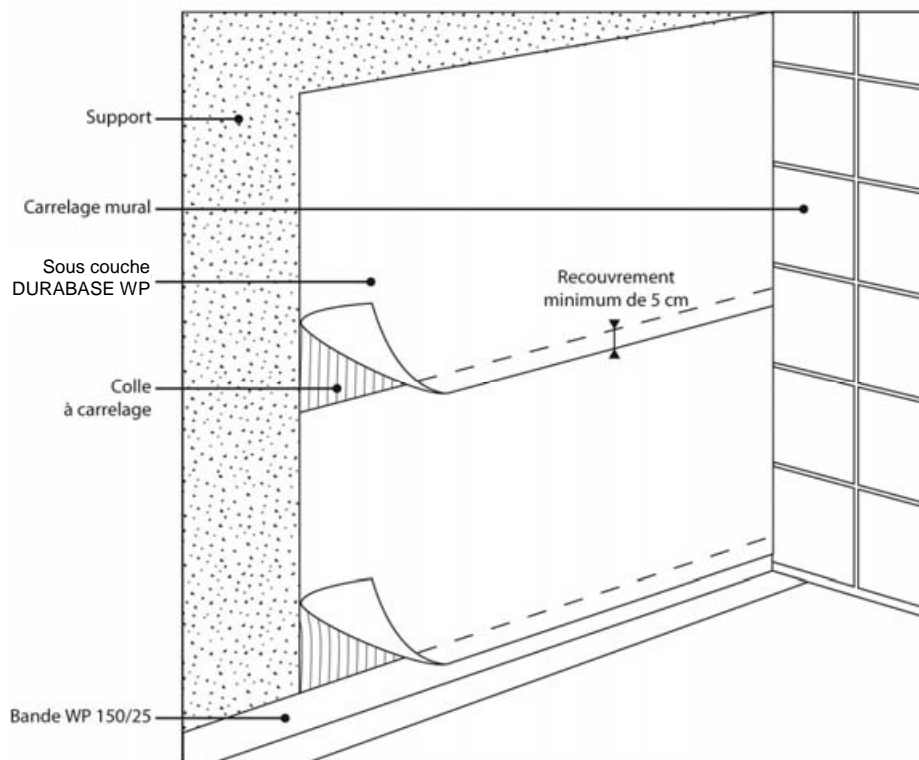


Figure 6 - Mise en œuvre de la sous couche DURABASE WP en pose horizontale